

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

**Gouvernement Charest :
Pas un sou de plus pour nos aînés depuis 12 ans!**

Les aides financières pour le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) sont les mêmes depuis 12 ans.

Lévis, le 25 juin 2009 – Les quatre organisations représentant 96 entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) au Québec, soit L'aile rurale, L'association des partenaires regroupés en économie sociale, La Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique et la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, dénoncent vivement, une fois de plus, que le Conseil du trésor demeure silencieux quant à la mise à niveau de 15 M\$ pour le PEFSAD afin que les aînés puissent acheter des services leur permettant de demeurer à domicile. Il s'agit pourtant d'une situation critique et urgente dont le gouvernement fait fi, malgré un engagement verbal de sa ministre déléguée aux Services sociaux, Lise Thériault, d'y remédier avant le 1^{er} mai 2009.

Cette mise à niveau est indispensable puisque les aides financières versées directement aux usagers sont les mêmes depuis la création du programme en 1997. Les EÉSAD sont extrêmement déçues d'être toujours sans réponse de la part du gouvernement, malgré de nombreuses représentations, pour venir en aide aux aînés les plus démunis de notre société.

Pour Marie-Claude Gasse, de la Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique, « *Il est difficilement compréhensible que le gouvernement ait laissé la situation se dégrader à ce point. Nos entreprises qui emploient majoritairement des femmes n'ont d'autre choix que d'augmenter leurs tarifs pour maintenir les conditions de travail de leurs employés, et ce, afin de concurrencer le travail au noir. Elles ont tenté de faire l'impossible pendant des années entre donner des services essentiels aux plus vulnérables de notre société et assurer leur bon fonctionnement aux services de nos collectivités. Je suis d'avis qu'il y a actuellement un problème de vision de la gouvernance puisque l'institutionnalisation d'une personne coûte environ 55 000 \$¹ par année au système de santé.* »

Pour J. Benoît Caron, directeur général de la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, il y a déjà de nombreuses personnes âgées qui n'ont plus les moyens de se payer des services d'aide domestique. « *Avec la crise économique et l'inquiétude face à la possibilité d'augmentation des tarifs, nos entreprises voient leur clientèle la plus démunie réduire, voire abandonner leurs services. Nos entreprises ont avant toute autre considération une mission sociale. Cette situation est inacceptable et intolérable pour nous, elle devrait l'être pour le gouvernement. Chaque client qui diminue ou abandonne ses services d'aide domestique à domicile est un risque supplémentaire de fardeau financier beaucoup plus grand pour l'État. Le gouvernement, en plus d'être insensible face à la dégradation des conditions de vie de nos aînés vulnérables, fait de la planification financière à très courte vue. Les 15 millions épargnés aujourd'hui sur leurs dos se transformeront très rapidement en une facture bien plus importante pour l'ensemble des Québécois.* »

¹ Conférence de presse de M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux – Publication du Plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie : un défi de solidarité, 8 novembre 2005.

Rappelons qu'il y a 101 entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) au Québec qui emploient environ 6 000 personnes et offrent à 76 000 clients, dont environ 80 % ont 65 ans et plus, 5 millions d'heures de services annuellement. La clientèle de ces entreprises, si elle répond aux critères du programme, obtient une aide financière du PEFSAD.

- 30 -

Sources : Marie-Claude Gasse, La Coalition des entreprises d'économie sociale en aide domestique 418-750-0085
J. Benoit Caron, La Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec 418-837-8882
Hélène St-Laurent, L'Aile rurale 418-763-7163
Manon Loranger, L'Association des partenaires regroupés en économie sociale 450-972-1313